

Enquête sur la gestion de l'éducation dans l'espace francophone

INTRODUCTION

La 50^e session ministérielle de la Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) s'est déroulée à Ouagadougou, au Burkina Faso, en novembre 2002. A cette occasion, il a été décidé d'organiser des « Assises Francophones de La Gestion Scolaire » afin de contribuer notamment à l'atteinte des objectifs définis par le Forum de Dakar consacré à l'Éducation Pour Tous.

Cet événement est organisé conjointement par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), l'Association Francophone Internationale des Directeurs d'Établissements Scolaires (AFIDES) et la CONFEMEN. La 51^e session ministérielle de Maurice, en octobre 2004, en a précisé le lieu, Madagascar, et la date, 2006.

Les Assises approfondiront les recommandations portant sur la gestion scolaire formulées dans le Cadre d'action adopté par les membres de la CONFEMEN, à Ouagadougou, ainsi que celles du Forum Mondial de Dakar. Leur objet est de favoriser la mise en œuvre de ces recommandations. Elles porteront sur les thèmes suivants : bonne gouvernance ; centralisation et décentralisation/déconcentration ; mobilisation des ressources ; professionnalisation de la gestion scolaire et gestion des manuels scolaires.

OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Afin d'amorcer la réflexion sur ces thèmes, le Comité Permanent des Assises (formé de représentants de la CONFEMEN, de l'AIF et de l'AFIDES) effectue une enquête dont le but est de contribuer à l'élaboration de documents préparatoires à l'intention des participants aux Assises. Les objectifs détaillés de l'enquête sont les suivants :

- recueillir des données sur l'état actuel de la gestion scolaire en Francophonie ;
- identifier des pratiques exemplaires concernant les thèmes abordés ;
- identifier des éléments problématiques de la gestion scolaire, afin d'amorcer un processus de recherche de solutions ;
- identifier des ressources humaines et documentaires en matière de gestion de l'éducation ;
- identifier des orientations qui pourront être incluses dans le Cadre d'action qui sera adopté lors des Assises.

PROCESSUS

Le questionnaire est adressé :

- aux ministres de l'Éducation, par le biais des correspondants nationaux de la CONFEMEN pour les Etats et gouvernements membres, et directement aux ministres des autres pays francophones ;
- à des directeurs d'établissement responsables de la section nationale de l'AFIDES, si elle existe, ou, dans le cas contraire, responsables d'une autre association nationale de directeurs.

***Important 1** : les items notés ** sont destinés aux seuls **ministres**, ceux qui sont notés* sont destinés aux seuls **directeurs** d'établissements*

***Important 2** : Un item biffé par vos soins fera l'objet de l'interprétation suivante : « ne s'applique pas » à la situation de mon pays et/ou de mon établissement.*

Le questionnaire vous est fourni sur support papier et sur support informatique. Il est également disponible sur Internet, aux adresses suivantes : <http://afides.org> et <http://www.confemen.org>.

Nous vous invitons à retourner le questionnaire complété pour le 28 février 2005, dernier délai, sous format Word ou Writer, sur disquette ou cédérom ou bien par courrier électronique aux adresses afides@afides.org ou confemen@sentoo.sn. De plus, n'hésitez pas à nous faire parvenir, par les mêmes moyens, toute référence utile ou toute ressource documentaire en rapport avec le thème des Assises. Ces contributions composeront sur site Internet une base de données sur la gestion scolaire en Francophonie.

Merci de respecter le canevas de l'enquête pour que son exploitation en soit facilitée.

Enquête sur la gestion de l'éducation dans l'espace francophone

IDENTIFICATION

Pays
Organisme	Ministère : Etablissement : (tracez une croix devant la réponse correcte et précisez, pour l'établissement, « élémentaire », « secondaire » ou « formation professionnelle/technique »)
Fonction
<i>La réponse aux questions suivantes est facultative :</i>	
Nom
Adresse
Téléphone
Télécopieur
Courrier électronique

A. BONNE GOUVERNANCE

1. La pratique :

1.1. Le débat

**** Considérez-vous que la question de la bonne gouvernance intègre la dimension pédagogique :**

*** Considérez-vous que la question de la bonne gouvernance, telle qu'elle se pose aux directeurs d'établissements, intègre la dimension pédagogique :**

oui, dans la réalité ___ ; oui, mais seulement sur un plan théorique ___ ;
marginale, dans la réalité ___ ; marginalement sur le plan théorique ___ ;
non, dans la réalité ___ ; non sur le plan théorique ___

(tracez une croix devant chaque proposition que vous retenez)

**** Votre ministère a organisé des débats sur la bonne gouvernance :**

*** Vous avez participé au débat sur la bonne gouvernance :**

suffisamment ___ ; peu ___ ; pas ___ .

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

(en cas de réponse orientée positivement) au cours des deux dernières années scolaires :

**** y avez-vous participé (étiez-vous représenté) : oui ___ ; non : ___**

*** indiquez le nombre de débats auxquels vous avez participé : ___**

**** en direction de quels auditoires (en citer 3 au maximum) : _____**

*** avec quels interlocuteurs (en citer 3 au maximum) : _____**

à partir de quelles problématiques (en citer 3 au maximum) : _____

Selon vous, ce débat doit être :
entrepris ___ ; poursuivi ___ ; amplifié ___ ; abandonné ___ .

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

(En cas de réponse orientée positivement) citez deux types d'interlocuteurs qu'il serait indispensable d'associer, d'intégrer, à ces débats :

1.2. La mise en œuvre

Vous considérez que le système éducatif met en œuvre des pratiques de bonne gouvernance

amplement ___ ; raisonnablement ___ ; peu ___ ; pas ___ .

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

(En cas de réponse orientée positivement) citez deux ou trois (maximum) de ces pratiques prises parmi les plus satisfaisantes à l'expérience :

Citez deux ou trois (maximum) obstacles aux pratiques de bonne gouvernance :

2. Votre système scolaire

Citez des pratiques de bonne gouvernance mises en œuvre dans votre système scolaire depuis 2 à 5 ans qui, selon vous, en favorisent les performances et l'efficacité (3 maximum, présentées par ordre décroissant d'importance).

Citez des pratiques de bonne gouvernance absentes de votre système scolaire qui, selon vous, seraient susceptibles d'en favoriser les performances (3 maximum, présentées par ordre décroissant d'importance).

Citez des pratiques de gouvernance mises en œuvre dans votre système scolaire qui, selon vous, en freinent les performances (3 maximum, présentées par ordre décroissant d'importance).

B. CENTRALISATION ET DÉCENTRALISATION – DECONCENTRATION

**** Vous estimez que les directeurs d'établissement maîtrisent les bases juridiques de ces trois concepts (centralisation, décentralisation, déconcentration) :**

*** Personnellement, vous estimez maîtriser les bases juridiques de ces trois concepts (centralisation, décentralisation, déconcentration) :**

parfaitement ___ ; suffisamment ___ ; peu ___ ; pas ___

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

(En cas de réponse orientée positivement) ils ont acquis cette formation :

dans quel cadre (3 réponses maximum, présentées par ordre décroissant d'importance) :

avec quels interlocuteurs (en citer 3 au maximum) :

Selon vous, cette formation doit être :

entreprise ___ ; poursuivie ___ ; amplifiée ___ ; abandonnée ___ .

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

(En cas de réponse orientée positivement) citez les types de professionnels à qui cette formation devrait être confiée (en citer 3 au maximum) :

Qu'elles soient ou non décentralisées à ce jour dans votre système éducatif, citez les principales compétences de gestion du système qui n'auraient jamais dû, ou ne devraient pas à l'avenir, faire l'objet d'une mesure de décentralisation (3 réponses maximum, présentées par ordre décroissant d'importance) :

Qu'elles soient ou non décentralisées à ce jour dans votre système éducatif, citez les principales compétences de gestion du système qui auraient dû, ou qui devraient à l'avenir, faire l'objet d'une mesure de décentralisation (3 réponses maximum, présentées par ordre décroissant d'importance) :

Qu'elles soient ou non déconcentrées à ce jour dans votre système éducatif, citez les principales compétences de gestion du système qui n'auraient jamais dû, ou qui ne devraient pas à l'avenir, faire l'objet d'une mesure de déconcentration (3 réponses maximum, présentées par ordre décroissant d'importance) :

Qu'elles soient ou non déconcentrées à ce jour dans votre système éducatif, citez les principales compétences de gestion du système qui auraient dû, ou qui devraient à l'avenir, faire l'objet d'une mesure de déconcentration (3 réponses maximum, présentées par ordre décroissant d'importance) :

Les compétences attribuées aux différents échelons administratifs de votre système scolaire :

sont exposées par les textes (loi, règlement, ...)

très clairement ___ ; assez clairement ___ ; peu clairement ___ ; pas clairement ___

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

**** sont intégrées par les directeurs d'établissements :**

*** sont intégrées par vous :**

très clairement ___ ; assez clairement ___ ; peu clairement ___ ; pas clairement ___

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

selon vous, la bonne gestion, au service des performances optimum du système éducatif, est plus efficacement exercée:

par les services de l'Etat ___

par les collectivités territoriales élues (municipalité, région, province, comté,) ___

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

C. MOBILISATION DES RESSOURCES

Par commodité, on distinguera six ensembles de ressources : les ressources humaines ; les instruments de pilotage ; les ressources pédagogiques ; les ressources matérielles ; les ressources financières ; les ressources autres.

Selon vous, l'équité dans la distribution des ressources est mieux réalisée :

en système décentralisé :

- sur le plan des ressources humaines :
- sur le plan des instruments du pilotage :
- sur le plan des ressources pédagogiques :
- sur le plan des ressources matérielles :
- sur le plan des ressources financières :
- sur d'autres plans (les citer) :

(tracez une croix devant chaque proposition que vous retenez)

en système déconcentré :

- sur le plan des ressources humaines :
- sur le plan des instruments du pilotage :
- sur le plan des ressources pédagogiques :
- sur le plan des ressources matérielles :
- sur le plan des ressources financières :
- sur d'autres plans (les citer) :

(tracez une croix devant chaque proposition que vous retenez)

Gestion des ressources humaines : selon vous,		accord	désaccord	pas de réponse
les outils	sont au point			
	doivent être simplifiés			
	doivent être complétés			
	sont bien accessibles			
	sont peu accessibles			
les procédures	sont au point			
	doivent être simplifiées			
	doivent être complétées			
les réglementations	sont au point			
	doivent être simplifiées			
	doivent être complétées			

(tracez une croix devant chaque proposition que vous retenez)

Les instruments de pilotage : selon vous,			
	accord	désaccord	pas de réponse
sont au point			
doivent être simplifiés			
doivent être complétés			
sont bien accessibles			
sont peu accessibles			

(tracez une croix devant chaque proposition que vous retenez)

Les ressources pédagogiques : selon vous,			
	accord	désaccord	pas de réponse
sont bien accessibles			
sont en quantité suffisante			
sont de bonne qualité			
sont d'un coût abordable			

(tracez une croix devant chaque proposition que vous retenez)

Les ressources matérielles : selon vous,			
	accord	désaccord	pas de réponse
sont bien accessibles			
sont en quantité suffisante			
sont de bonne qualité			
sont d'un coût abordable			

(tracez une croix devant chaque proposition que vous retenez)

Les ressources financières : selon vous,			
	accord	désaccord	pas de réponse
sont suffisantes			
sont réparties de manière pertinente			

(tracez une croix devant chaque proposition que vous retenez)

Les autres ressources : en citer 2 ou 3 maximum

(complétez, le cas échéant)

D. PROFESSIONNALISATION DE LA GESTION SCOLAIRE

Selon vous, en matière de gestion scolaire, la formation initiale des directeurs d'établissement est globalement :

satisfaisante ___ ; plutôt satisfaisante ___ ; plutôt insatisfaisante ___ ; insatisfaisante ___ .

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

Selon vous, en matière de gestion scolaire, la formation continue des directeurs d'établissement est globalement :

satisfaisante ___ ; plutôt satisfaisante ___ ; plutôt insatisfaisante ___ ; insatisfaisante ___ .

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

Selon vous, en matière de gestion scolaire, la formation initiale et continue des directeurs d'établissement travaille la question du passage de la fonction d'enseignant à celle de directeur d'une manière :

satisfaisante ___ ; plutôt satisfaisante ___ ; plutôt insatisfaisante ___ ; insatisfaisante ___ .

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

Selon vous, en matière de gestion scolaire, le besoin de reconnaissance des personnels de l'Education doit être :

un paramètre déterminant :	d'ordre salarial :
bien pris en compte :	d'ordre matériel :
assez pris en compte :	intégré dans le déroulement de la carrière :
peu pris en compte :	

(tracez une croix devant chaque proposition que vous retenez)

Selon vous, les progrès dans l'amélioration de la gestion scolaire doivent s'appuyer sur :

les corps de contrôle et d'inspection :
les directeurs d'établissements :
des experts et auditeurs externes :
les pairs :
autres (précisez) :

(tracez une croix devant chaque proposition que vous retenez)

Selon vous, l'évaluation de l'amélioration de la gestion scolaire doit relever :

des corps de contrôle et d'inspection :
des directeurs d'établissements :
des directeurs d'établissements :
d'experts et auditeurs externes :
des pairs :
Autres (précisez) :
d'une responsabilité partagée entre tout ou partie de ce qui précède (précisez) :

**** Le système éducatif de votre pays emploie-t-il des modèles ou des éléments de modèles issus de l'entreprise économique ou commerciale dans la gestion scolaire : oui ___ ; non ___ : lesquels (précisez) :**

*** Employez-vous des modèles ou des éléments de modèles issus de l'entreprise économique ou commerciale dans votre gestion scolaire : oui ___ ; non ___ : lesquels (précisez) :**

**** Dans le système éducatif de votre pays, des directeurs d'établissement usent-ils de ces références :**

*** A votre connaissance, dans votre système éducatif, d'autres directeurs usent-ils de ces références :**

oui ___ ; non ___ ; ne sait pas

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

E. GESTION DES MANUELS SCOLAIRES

**** Les établissements scolaires de votre pays sont-ils bénéficiaires d'une politique gouvernementale de soutien à l'édition scolaire ?**

oui, de manière effective ___ ; oui, à la marge ___ ; non ___
(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

* Dans votre établissement, pour les élèves et leurs familles, les manuels sont :

entièrement gratuits ___ ; subventionnés à plus de 50 % de leur coût ___ ; subventionnés à moins de 50 % de leur coût ___ ; entièrement à la charge des familles ___ .

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

* Dans votre établissement, le principe majoritaire, le plus courant, d'utilisation des manuels est :

1 élève / 1 discipline / plusieurs manuels ___
1 élève / 1 discipline / 1 manuel ___
plusieurs élèves / 1 discipline / plusieurs manuels ___
plusieurs élèves / 1 discipline / 1 manuel ___
la pénurie de manuels ___

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

* Votre établissement est-il bénéficiaire d'une politique gouvernementale de soutien à l'édition scolaire ?

oui, de manière effective ___ ; oui, à la marge ___ ; non ___ ; information non détenue ___

(tracez une croix devant la -seule- proposition que vous retenez)

L'aide internationale à la distribution de manuels scolaires :

**** la grande majorité des établissements n'y participe pas** ___

* votre établissement n'y participe pas ___

**** la grande majorité des établissements y contribue**

* votre établissement y contribue

dans l'espace de la francophonie ___

hors l'espace de la francophonie ___

dans et hors l'espace de la francophonie ___

**** la grande majorité des établissements en bénéficie** ___

* votre établissement en bénéficie ___

dans l'espace de la francophonie ___

hors l'espace de la francophonie ___

dans et hors l'espace de la francophonie ___

(tracez une croix devant les propositions que vous retenez)

En matière de manuels scolaires, l'établissement scolaire est-il, ou pourrait-il être, selon vous, l'unité pertinente pour :

la gestion du budget correspondant : oui ___ ; non ___

la gestion des achats (choix, commande ...) : oui ___ ; non ___

la gestion du stock (conservation, inventaire, récupération ...) : oui ___ ; non ___

(tracez une croix devant les propositions que vous retenir)

Selon vous, quelles instances pourraient offrir ces services mieux ou aussi bien que l'établissement scolaire en matière de :

gestion du budget : _____

gestion des achats : _____

gestion du stock : _____

(3 réponses maximum par item)

COMPLEMENTS D'INFORMATION

Vous êtes invité à communiquer tous les éléments d'information et toutes les analyses qui vous paraîtraient susceptibles de compléter cette enquête : ...